MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU
COMITÉ PERMANENT DES TRANSPORTS, DE L'INFRASTRUCTURE
ET DES COLLECTIVITÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

PAR RANDY JONES
MAIRE DE GROS MÉCATINA
PRÉFET DE LA MRC DU GOLFE SAINT-LAURENT

14 MAI 2019

# TABLE DES MATIÈRES

**Préface** ..... **3**

**Introduction** ..... **3**

**Un peu d'histoire** ..... **4**

**Démographie et occupation du territoire** ..... **5**

**Vivre l'isolement** ..... **6**

**Avantages d'une route** ..... **7**

**Conclusion** ..... **8**

**Annexes** ..... **9**

*Annexe 1 – Carte du circuit touristique* ..... *9*

*Annexe 2 – Lettres au Premier Ministre Legeault* ..... *9*

*Annexe 3 – Résolutions adoptées par les municipalités* ..... *9*

*Annexe 4 – Étude de l'IRÉC* ..... *9*

*Annexe 5 – Priorités régionales dans le cadre de l'occupation du territoire* ..... *9*

*Annexe 6 – Correspondances diverses* ..... *9*

*Annexe 7 – Articles divers* ..... *9*

# PRÉFACE

Je ne sais trop comment interpréter cette invitation. Après toutes ces années, à nous relayer, mes amis, Maires et Chefs de communautés autochtones et moi, pour espérer obtenir des audiences auprès des gouvernements et faire valoir l'enjeu de toute une vie : sortir de l'isolement, voilà qu'on m'invite à une tribune importante.

Je veux y voir l'espoir, la lumière au bout du tunnel, la route au bout du pont, celle qui nourrit enfin notre soif d'égalité et qui permet de rêver à de meilleurs jours. L'espoir, c'est celui que l'on souhaite voir renaître dans les yeux de nos enfants pour qui l'isolement n'a rien d'exotique, bien conscients qu'il est difficile de s'en extirper.

Je choisis de prendre la balle au bond en espérant que cette fois sera la bonne et qu'enfin on nous entendra. Il n'y a qu'un souhait qui nourrisse ma démarche; celui de vous voir comprendre les nombreux avantages de cette route et de devenir nos alliés.

# INTRODUCTION

D'abord, je voudrais remercier la présidente du Comité des Transports, des Infrastructures et des Collectivités de m'accorder aujourd'hui, cette opportunité inestimable de déposer mon témoignage, celui d'un homme de 63 ans qui vit l'isolement depuis toutes ces années. Je ne parlerai pas en mon nom, ni même celui de mon village, je me permettrai de vous parler au nom de toutes ces familles, réparties dans l'ensemble des collectivités isolées de Kégaska à Blanc-Sablon, autochtones et allochtones, frères et sœurs liés par une même réalité, par le même sentiment d'abandon, parfois de survie, par la résilience bien sûr et la dévitalisation de nos milieux.

Mes mots pourront vous paraître durs à certains moments, mais comment passer sous silence cette flagrante injustice qui consiste à multiplier les autoroutes, les ponts, les circuits aériens pour les habitants des grands centres, alors que chez-nous, les gens meurent faute d'un simple lien routier. Encore tout récemment, un homme a perdu la vie alors que sa motoneige s'enlisait sur un lac et que gelé, il a dû marcher de longues heures. En décembre 2018, d'autres perdaient la vie. À combien en sommes-nous? Mais surtout, combien en faudra-t-il de plus pour obtenir l'attention de nos gouvernements?

Le réchauffement climatique nous met face à nos défis, mais aussi à nos paradoxes. Chez-nous, ils se traduisent par des tempêtes de plus en plus fréquentes empêchant le ravitaillement des villages, par des rivières et des lacs dont la solidité de la glace n'est plus certaine, augmentant les risques de noyade en effectuant des tâches quotidiennes simples, par du désespoir puisque l'isolement s'accentue et affecte particulièrement nos jeunes. Dans la grande ville, où on devrait s'inquiéter tout autant que nous, on parle de construire à grand frais de nouvelles infrastructures pour permettre d'augmenter le flux automobile, plutôt que de miser sur le transport en commun pour diminuer l'empreinte sur l'environnement. Deux mondes, deux réalités, mais surtout tout un paradoxe de voir mettre autant d'argent pour augmenter la pression sur le climat et si peu pour nous sortir de l'isolement.

Bien sûr, ce mémoire aura des allures de cri du cœur, mais il invitera aussi à nous inspirer d'une vision, à ce qui pourrait faire la différence pour nos collectivités, mais qui s'inscrira aussi dans une perspective de libre circulation des biens et des personnes dans l'est du Canada, permettant des échanges commerciaux qui aujourd'hui sont pratiquement impossibles, voire inexistants. Bref, je vous parlerai d'occupation dynamique sur un territoire magnifique, comme nous la ressentons depuis toutes ces années, ayant l'impression d'être des citoyens de deuxième classe, laissés à eux-mêmes, alors qu'il y a tant de possibilités.

Je vous parlerai aussi de rapprochement entre les communautés, de réconciliation concrète avec les communautés autochtones, car ouvrir la route, c'est aussi faire tomber une multitude de barrières importantes.

Je vous parlerai d'humanisme, d'emploi, d'économie et d'avenir.

## UN PEU D'HISTOIRE

Il y a déjà plus de 50 ans que l'on parle de construire une route pour raccorder les villages de la Basse-Côte-Nord entre eux et pour permettre une libre circulation des biens et des personnes entre Blanc-Sablon et le reste du Québec.

C'est en 1931, qu'on inaugure le premier tronçon asphalté qui relie la Côte-Nord au reste du Québec. À l'époque, la 138 se rend jusqu'à Portneuf-sur-mer.

À Baie-Comeau, l'industrie du bois presse les autorités à poursuivre la route. C'est en 1943 que la ville de McCormick est rattachée au Québec par une route fiable.

Ce n'est qu'en 1961, lors de la confection d'un tronçon dans la région de Franquelin, que Sept-Îles se relie au reste de la province par la 138. La route termine sa course à la pointe de la rivière Moisie, quelque 20 kilomètres à l'est de Sept-Îles.

Le pont de la rivière Moisie va être inauguré en 1976. Ouvert officiellement en 1976, le tronçon Sept-Îles vers Havre-Saint-Pierre laisse encore de nombreux résidents de la Minganie sur leur faim, surtout avec les promesses des gouvernements provinciaux. Puis, Mulroney arrive et s'entend avec Monsieur Bourassa, pour puiser dans ce qu'ils appellent le fond des infrastructures. Et là, ils se mettent d'accord pour faire la route de Havre-Sainte-Pierre jusqu'à Natashquan. C'est en 1996 que la route se rend enfin au pays de Gilles Vigneault, à Natashquan.

Dans les années 50, les travaux de construction d'une route vers l'ouest débute, de Blanc-Sablon vers Brador, Middle Bay pour arriver à Rivère Saint-Paul en 1977. Ce tronçon se termine à Vieux-Fort en 1985 et est totalement asphaltée en 2007. C'est dans les années 1970 que la route débouche de Blanc-Sablon vers le Labrador. De nombreux kilomètres ont été construits sur une courte période de temps afin de relier les communautés de la Côte à celle du Nord du Labrador.

En 2013, un dernier tronçon a été complété jusqu'à Kegaska, la première communauté à l'ouest de la Basse-Côte-Nord.

En 2018, les élus et les chefs de la Côte-Nord collaborent étroitement avec les élus du Labrador pour travailler au parachèvement de la route 138.

Le ministère des Transports prévoit le déboisement, de Kegaska jusqu'au village de La Romaine, en vue d'un nouveau tracé à l'hiver 2019.

Ensemble, nous devons écrire la suite de l'histoire.

## DÉMOGRAPHIE ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

Situé dans un vaste territoire d'une superficie de 65 148 km², la Basse-Côte-Nord fait face à la côte ouest de Terre-Neuve, là où le détroit de Belle-Isle se jette dans le golfe du Saint-Laurent. Elle s'étend de Blanc-Sablon qui est à la frontière du Labrador jusqu'à l'ouest de Kegaska. Elle fait partie de la région administrative de la Côte-Nord. Elle regroupe cinq municipalités et compte 14 communautés. La majorité d'entre elles sont accessibles uniquement par traversier, avion ou motoneige, en hiver. Les deux municipalités à l'est, Bonne-Espérance et Blanc-Sablon, sont reliées par une route et sont accessibles par traversier depuis Terre-Neuve. La Basse-Côte-Nord compte également deux communautés innues, Unamen Shipu et Pakuashipi.

Selon le dernier recensement (2016), la Basse-Côte-Nord comptait 4 736 contre 5 126 en 2011, soit une baisse de 390 personnes en 5 ans. Cette décroissance démographique repose en grande partie sur le vieillissement de la population, l'exode des jeunes vers les grands centres et sur le fait que de plus en plus de personnes quittent la région pour trouver du travail.

Depuis les recensements de 1996, nous constatons une décroissance de la population de la Basse-Côte-Nord, résultant, entre autres, à la fermeture du village d'Aylmer Sound en 2006.

— Entre 2006 et 2011, toutes les municipalités poursuivent leur déclin, enregistrant les pertes les plus importantes à Saint-Augustin (-20,2%), Bonne-Espérance (-12,2 %) et Gros-Mécatina (-11,8 %);

— La tendance se maintient entre 2011 et 2016, les municipalités ont vu leur population diminuer, enregistrant les pertes les plus importantes à Gros-Mécatina et Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent. Ces localités affichent respectivement des variations de population de -14,2 % et -11,8 %.

Inversement, la population dans les communautés autochtones connaît une croissance.

Au recensement 2016 de Statistique Canada[1], le GSL indique le taux de chômage le plus élevé sur la Côte-Nord, soit 28,2% pour les personnes âgées de 15 ans et plus, ce qui représente environ le quadruple de celui pour l'ensemble du Québec à ce moment. Le

[1] Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018), tableaux produits par la direction régionale de la Côte-Nord

territoire est également celui qui montre le taux d'emploi le plus faible sur la Côte-Nord lors de ce même recensement.

## VIVRE L'ISOLEMENT

Malgré des conditions de vie difficiles et précaires, les citoyens de la Basse-Côte-Nord sont bien ancrés et occupent dynamiquement leur territoire. Pour nous, notre mode de vie est basé sur les valeurs comme le respect et l'entraide. Une vie simple où la nature est partie prenante de notre quotidien. L'isolement ne définit pas notre quotidien, au quotidien nous vivons l'isolement!

L'isolement se vit aussi de par notre situation géographique et du fait que nous sommes loin des grands centres et des services. La proximité de notre région à la mer fait en sorte que notre météo change constamment; brouillard, grands vents, tempêtes hivernales qui dictent la fréquence des va-et-vient des citoyens. Il est très normal d'attendre quelques jours pour un avion.

L'isolement se vit sous diverses formes. Évidemment on peut penser à l'accès aux denrées périssables de qualité. Ces denrées sont souvent inaccessibles de par leur rareté et leur coût élevé. Tenter d'acheter un ensemble laveuse-sécheuse en plein hiver lorsque la desserte maritime a cessé de fonctionner peut également s'avérer impossible. Certaines communautés passent près de quatre mois sans être en mesure de commander des marchandises via la desserte maritime.

Le transport des usagers pour des rendez-vous médicaux et toutes les évacuations médicales sont faits par avion. L'isolement se traduit également par le peu de soins prodigués en région (oncologie, psychologue, dermatologue, etc.), forçant les gens à quitter la région pour obtenir ces soins. Le déplacement des résidents se fait par bateau ou encore par avion mais, il est important de se rappeler que nous ne décidons jamais de nos déplacements. L'horaire nous est toujours imposé soit par les compagnies des transports ou la météo.

Mais l'isolement veut aussi dire être obligé, en tant que personnes âgées, une personne à perte d'autonomie ou une personne à mobilité réduite à se déplacer en motoneige en hiver. Ces déplacements sont difficiles, parfois impossible.

Assurer la sécurité des citoyens s'avère aussi très complexe. Les policiers doivent constamment se déplacer afin d'assurer un minimum de sécurité sur le territoire, les services de sécurité incendie qui sont quasi inexistants de par notre géographie et démographie. Le partage de ces ressources est pratiquement impossible.

Un isolement du reste du Québec de par la langue officielle parlée contrairement à la langue anglaise majoritairement utilisée en Basse-Côte-Nord.

L'isolement technologique est aussi vécu de par l'absence d'un réseau de télécommunications efficace et de l'absence de la technologie cellulaire.

# AVANTAGES D'UNE ROUTE

Les avantages d'une route sont nombreux. La route renforcerait la dynamique économique, sociale et familiale, permettrait des échanges entre les communautés. Évidemment, ouvrir le territoire veut aussi dire ouvrir les possibilités de développement.

Un partage au niveau des infrastructures entre les communautés serait envisageable, par exemple les écoles, les points de services du CISSS CN, les quais, les aéroports, etc. Ces services sont pour la plupart subventionnés par les gouvernements. Avec l'arrivée de la route 138 on peut estimer une économie significative d'argent; des dizaines de millions de dollars en éliminant certains services (desserte maritime, les services de la STQ, aéroports, etc.).

Les ressources naturelles dans notre arrière-pays, jamais exploitées, présentent des opportunités importantes de développement économique (petits fruits, hydroélectricité, pourvoirie, minière, etc.). La pêche est l'industrie principale de la Basse-Côte-Nord bien qu'elle ne soit pas exploitée à sa pleine capacité. Présentement, beaucoup de nos produits marins sont exportés à l'état brut. Une route permettrait la 2e et 3e transformation, créant ainsi de nombreux emplois et des produits à valeur ajoutée.

Le développement de l'industrie touristique regorge de possibilités par ses grands espaces vierges, le littoral, les lacs et rivières, les paysages, la faune, la flore. Des éléments recherchés par les touristes.

L'écotourisme évolue de 10% à 30%[1] par an, comparativement à environ 6 %[2] pour le tourisme en général

En 2004, le National Geographic établissait que parmi les 6 premières destinations écotouristiques dans le monde on retrouvait L'Île-du-Cap-Breton, le Vermont, le Vieux Québec, ainsi que les Montagnes Rocheuses.

Nos territoires vierges, où plusieurs lacs n'ont jamais vu la couleur d'un hameçon, rencontrent directement la demande croissante de l'écotourisme, d'autant plus que les territoires les plus recherchés sont ceux qui sont les moins modifiés.

Considérant les très nombreux attraits de calibre international dans le Nord-est canadien, la continuation de la route 138 permettrait de mettre en place un produit d'appel aussi fort que l'Ouest canadien ou la route de l'Alaska en promouvant le Nord-est canadien. En intégrant le Vermont au circuit, on peut même promouvoir le nord-est canadien international.

Il est question de relier plusieurs sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (Red-Bay, L'Anse-aux-Meadows, la ville de Québec) des parcs nationaux (Terra-Nova, l'Archipel de Mingan, Gros-Morne, Forillon) et de nombreux parcs provinciaux (dont celui d'Anticosti) ainsi que des régions/provinces touristiques majeures qui attirent des

[1] World Resources Institute

[2] Le Devoir, Agence France-Presse 21 janvier 2019

centaines de milliers de visiteurs annuellement (Gaspésie, Terre-Neuves-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse) en plus de nombreuses communautés autochtones. (Voir Carte).

Le potentiel touristique est évalué pour le Québec, à 12 millions de visiteurs Canadiens et 96 millions de visiteurs Américains; auxquels il faut ajouter l'affluence touristique de l'ensemble des provinces maritimes canadiennes.

Avec les infrastructures de transport mis en place, on peut alors identifier plusieurs dizaines de circuits touristiques en boucle, impliquant l'Est maritime canadien et américain, avec des paysages complètement différents de zones côtières, de paysages maritimes, de forêt boréale, de taïga, d'insularité et de dépaysement linguistique francophone, anglophone et innue.

## CONCLUSION

Et si pour une fois nous renversions la logique, celle qui veut qu'on construit une route pour se rendre au prochain grand projet, sans trop de considération pour ceux et celles qui habitent le territoire. Si pour une fois nous utilisions la lorgnette de l'investisseur, celui qui voit tout le potentiel de son investissement sur le moyen et le long terme. Ouvrir l'accès à un si grand territoire demande une bonne dose de vision et d'audace, mais des certitudes sont de la partie; il y aura des retombées sociales et économiques importantes qui dépasseront largement les communautés impactées par le désenclavement. Ces retombées ont été décrites dans ce mémoire. Si le politicien réfléchi les retombées de ses décisions en fonction du retour dans l'urne, l'homme d'état lui comprend toute l'importance d'occuper dynamiquement un territoire.

Lorsqu'une large délégation de la Côte-Nord s'est déplacée à Ottawa en novembre 2018, nous avons senti de la part de tous les élus rencontrés un intérêt certain pour cet enjeu que nous portons depuis des décennies, le désenclavement de notre coin de pays. Ce désenclavement est non seulement nécessaire pour les populations en place, mais aussi pour la structuration de l'ensemble de l'économie du Nord-Est canadien maritime. Aujourd'hui, cette convocation devant la Commission des Transports, des Infrastructures et des Collectivités, représente nous l'espérons, le début d'une démarche pour comprendre tous les impacts positifs qui découleront de l'ouverture au territoire, mais aussi tous les obstacles à notre développement qui tomberont les uns après les autres. Il faut vivre l'isolement pour le comprendre, prendre conscience des coûts prohibitifs reliés principalement au transport, pour tous les aspects de nos vies, attendre le ravitaillement qui ne viendra pas faute d'une météo incertaine, vivre la survie chaque fois que les soins requis ne peuvent être prodigués. En contrepartie, on s'attend de nous que nous occupions ce vaste territoire, bien souvent laissés à nous même. Ne serait-il pas venu le temps du retour de l'ascenseur?

Aujourd'hui, le consensus est large, plus qu'il ne l'a jamais été; les six MRC ainsi que les Chefs de l'ensemble des communautés autochtones de la Côte-Nord sont au rendez-vous. Plus encore, les gens du Labrador se mobilisent aussi de leur côté. D'ailleurs, lors

du passage du Ministre Champagne le 23 janvier 2019 sur la Côte-Nord, deux d'entre eux soit ceux de Goose Bay et de Wabush, sont venus témoigner les effets dévastateurs de l'isolement dans leur communauté respective. Le point fort a sans contredit été le haut taux de suicide chez les jeunes. Du côté du gouvernement provincial, on se laisse tirer l'oreille, justifiant l'inaction par le trop grand nombre de dossiers présentés par la Côte-Nord et par le faible poids démographique. C'est extrêmement décevant! En espérant que cette fois sera la bonne et que nous serons enfin entendus.

On vous demande d'être les partenaires de notre bataille pour qu'on puisse ensemble écrire une page d'histoire en ouvrant ce territoire rempli de ressources et de potentiels pour le bénéfice de la population locale et l'ensemble du Nord-Est canadien maritime.

## ANNEXES

Annexe 1 – Carte du circuit touristique

Annexe 2 – Lettres au Premier Ministre Legeault

Annexe 3 – Résolutions adoptées par les municipalités

Annexe 4 – Étude de l'IRÉC

Annexe 5 – Priorités régionales dans le cadre de l'occupation du territoire

Annexe 6 – Correspondances diverses

Annexe 7 – Articles divers

# Priorités régionales de la Côte-Nord

**Élaborées dans le cadre de la démarche de révision de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires et la mise en œuvre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)**

**Par le Comité directeur FARR-OVT,
formé des préfets des six MRC de la Côte-Nord,
d'un deuxième représentant élus par MRC et
du ministre responsable de la région de la Côte-Nord,
en collaboration avec le comité technique,
formé des directions générales des six MRC et
la direction régionale de la Côte-Nord du MAMOT**

**Adopté le 27 juin 2017 à Sept-Îles,
déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire**

## Le territoire

La Côte-Nord couvre un vaste territoire d'une superficie totale de 351 615 km$^2$ et d'une superficie en terre ferme de 236 664 km$^2$, correspondant à 21 % du Québec selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Elle se caractérise par une faible densité de population de 0,4 habitants par km$^2$. Son territoire composé, d'une partie maritime, d'une route linéaire, d'un littoral assujetti à un processus dynamique d'érosion et d'un arrière-pays, est à l'origine de la pluralité et la diversité environnementale de la région. Une grande variété de paysages et d'habitats ainsi qu'une diversité de richesses naturelles : minières, forestières, fauniques, hydrographiques, marines, caractérisent son territoire. Plus de 99% de sa superficie est publique, ainsi tout projet de nature industrielle, commerciale ou résidentielle implique généralement les terres du domaine de l'État.

La région est composée de six MRC. Elle compte 33 municipalités, 9 communautés autochtones représentant environ 14% de la population nord-côtière et 10 territoires non-organisés. La Côte-Nord est l'une des régions ayant les plus grands territoires non organisés du Québec.

Elle est également caractérisée par une connectivité physique limitée au reste de la province et du pays en raison des barrières physiques que sont le Fleuve ainsi que le Golfe-du-St-Laurent, la rivière Saguenay et le réseau routier régional incomplet. Plusieurs communautés des MRC de Caniapiscau, de Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent sont ainsi desservies par voies maritimes, aériennes et ferroviaires. La route 138 s'interrompt à l'ouest, laquelle doit être franchie par traversier, et est incomplète à l'est sur une distance d'environ 400 km. Seulement deux liens routiers relient une majorité de communautés entre elles : la route 138 relie une partie des communautés de la Côte-Nord sur son axe est-ouest sur 1 200 km et la route 389 relie la Ville de Fermont à Baie-Comeau sur l'axe nord-sud sur 563 km, dont environ 200 km non pavé.

## La démographie

La région compte 92 541 habitants, soit 1,1 % du Québec. Environ 58% de la population habite les trois principales municipalités de la région : Sept-Îles, Baie-Comeau et Port-Cartier. Environ 42 % de la population est répartie entre les 30 autres municipalités de la région et les 9 communautés autochtones.

Les perspectives démographiques de la région sont négatives et sa décroissance populationnelle se poursuivra sauf pour les communautés autochtones. Selon les données 2015-2016 de l'ISQ, c'est la Côte-Nord qui affiche le déficit le plus important proportionnellement à sa population, avec un taux de migration interrégionale de – 1,6 %. Contrairement aux deux années précédentes, le nombre de sortants n'a pas augmenté, mais le nombre d'entrants a poursuivi sa tendance à la baisse.

## L'économie

Les activités économiques de la Côte-Nord sont basées principalement sur l'exploitation des ressources naturelles et, dans une moindre mesure, sur leur transformation. Elles s'établissent autour de la minéralurgie (fer), la métallurgie (aluminium), la production d'hydroélectricité, la foresterie, l'exploitation des ressources fauniques (chasse et pêche), la pêche commerciale et le tourisme. La région compte deux créneaux d'excellence ACCORD structurants, soit le créneau Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques et le créneau Ressources, sciences et technologies marines.

**Région : __Côte-Nord_____ Priorité n° _1__**

***Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général,*** autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Reconnaître la Côte-Nord et ses spécificités comme une région atypique.

***Éléments de contexte associés à cette priorité :*** il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- La Côte-Nord est une immense région périphérique, éloignée des grands centres du Québec et isolée des autres régions par des barrières physiques naturelles. Son développement économique est basé sur les ressources naturelles. Elle est caractérisée par une répartition inégale de sa population, de ses revenus et de ses ressources naturelles à l'intérieur même de son vaste territoire.
- Plusieurs municipalités sont isolées en raison de l'absence de lien routier avec le reste de la Côte-Nord : Schefferville, l'Île d 'Anticosti, Gros-Mécatina, Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, St-Augustin, Bonne-Espérance et Blanc-Sablon. Pour pallier à l'absence de route et à l'insularité, des services de transport aérien, maritime et ferroviaire sont maintenus pour le transport des marchandises et des personnes.
- La Côte-Nord compte 1 825 km de littoral dont plus de 28 % (505 km) de zones d'érosion littorale sensibles et 38 % (695 km) moyennement sensibles. La majorité des municipalités côtières sont touchées par cette problématique. Les changements climatiques augmenteront possiblement la problématique au cours des prochaines années.
- Les réalités de la région sont très différentes d'un territoire de MRC à l'autre. Les politiques et mesures gouvernementales ne tiennent pas toujours compte de celles-ci, ce qui fait en sorte qu'elles sont souvent inapplicables ou elles ne répondent pas aux besoins des milieux. Les interventions gouvernementales devraient s'adapter aux enjeux spécifiques des MRC et municipalités locales. Il y a déjà certaines actions qui ont été posées afin de pallier à des réalités particulières à la Côte-Nord, par exemple, l'aide accordée à la Fiducie pour l'approvisionnement en hydrocarbures des municipalités de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord et la prime de rétention de 8% accordée aux employés de la fonction publique travaillant au-delà du 50e parallèle. Ce type d'intervention doit se poursuivre.
- Il est donc nécessaire de faire un exercice de révision afin d'adapter les orientations, les programmes et mesures pour que le soutien financier et les aides offertes s'appliquent à ces multiples réalités territoriales. Ainsi, cela permettrait d'améliorer et développer, entre autres, les infrastructures et les services de base à la population et à l'économie, par exemple, en matière de transports, de télécommunications, de services de proximité et d'habitation.

***Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique,*** pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Relever les différentes spécificités des territoires, en collaboration avec les MRC, et proposer des recommandations afin d'adapter les actions gouvernementales et assurer une meilleure cohérence de leur application sur la Côte-Nord;
- Faire connaître et promouvoir les spécificités territoriales de la Côte-Nord au sein de la région et au reste du Québec;
- Faire reconnaître un statut d'isolement et d'insularité aux territoires concernés aux fins d'analyse des projets et de décisions gouvernementales (Clause Côte-Nord) ;
- S'assurer et respecter la représentativité de la Côte-Nord dans les lieux de concertation et de décisions affectant son territoire;
- Soutenir les projets et études pour contrer les problématiques d'érosion des berges.

**Région : __Côte-Nord_____ Priorité n° _2__**

***Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général,*** autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Désenclaver la Côte-Nord et ses communautés en agissant sur les fronts du transport et des télécommunications.

***Éléments de contexte associés à cette priorité :*** il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- Les dessertes aériennes, maritimes et ferroviaires entraînent des coûts élevés pour le transport des personnes et des marchandises. Ces charges supplémentaires diminuent la compétitivité des entreprises et augmentent les charges pour les particuliers, les institutions, les commerces et les industries. Ces dessertes sont souvent interrompues par les conditions météorologiques (vents, glaces, marées, neige) et plongent régulièrement la région ou des parties de la région, dans l'isolement. Ces interruptions de services ont des impacts sur l'approvisionnement en nourriture, l'accès aux services de santé et l'économie. Dans un territoire caractérisé par l'éloignement et l'isolement, tel que la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, cette réalité a un impact encore plus important. L'efficacité et l'efficience des services du traversier sur la Rivière Saguenay et sur le Fleuve St-Laurent, par rapport aux besoins de la population et de l'économie, sont souvent remises en question par différents représentants.
- L'immensité des territoires non-organisés est caractérisée par environ 6 287 kilomètres de chemins multiusages. Ces derniers favorisent l'accès aux ressources et au développement des collectivités et nécessitent un entretien. Ils sont principalement situés dans les MRC de la Haute-Côte-Nord, de Manicouagan et de Sept-Rivières et sont pratiquement absents des territoires de Caniapiscau, de la Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent. Une grande partie de ces chemins n'est pas prise en charge.
- Le transport collectif est présent dans les milieux plus urbains, où la population est concentrée, et est indisponible sur la quasi-totalité du reste du territoire. Le transport interrégional dessert une partie du territoire et réduit ses services, d'année en année, en raison des frais de fonctionnement élevés. Les différents programmes limitent le développement du transport collectif et ne répondent pas aux besoins des territoires de MRC de la Côte-Nord.
- Le réseau de téléphonie cellulaire est incomplet sur l'étendue du territoire de chacune des MRC. L'arrêt du service des téléavertisseurs sur les territoires sans réseau cellulaire augmente cette problématique.
- L'internet haute vitesse est déployé de façon inégale sur le territoire. Les populations de la Haute-Côte-Nord, de Caniapiscau et du Golfe-du-Saint-Laurent étant les moins bien desservies.

***Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique,*** pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Compléter et améliorer la route 138;
- Compléter les travaux pour l'amélioration de la route 389;
- Favoriser le développement du transport adapté et collectif dans les territoires;
- Assurer le maintien et l'accessibilité aux services de transport inter et intra régional à la population à un coût équitable et compétitif;
- Améliorer et maintenir les infrastructures existantes pour développer l'accès aux territoires;
- Favoriser l'installation de bornes électriques pour la recharge des véhicules;
- Développer des initiatives et mesures pour les transporteurs, pour le déplacement des jeunes, des étudiants et pour pallier aux problématiques de coupures de dessertes;
- Favoriser le déploiement et le développement des infrastructures numériques et de téléphonie pour assurer une couverture complète du territoire;
- Favoriser le rapprochement entre les MRC et les municipalités locales par les technologies de l'information et de la communication;
- Autoriser les projets récréotouristiques dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (chemins multiusages).

**Région : __Côte-Nord_____ Priorité n° _3__**

***Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général,*** autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Soutenir le développement et la diversification de l'économie de la Côte-Nord.

***Éléments de contexte associés à cette priorité :*** il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- La région présente une faible diversité industrielle, ce qui la rend vulnérable aux effets cycliques engendrés par les fluctuations fréquentes des marchés mondiaux.
- L'intérêt économique pour le territoire nord-côtier est conditionné par la demande pour ses diverses ressources naturelles. Les municipalités subissent les contrecoups des grands projets. Elles doivent être accompagnées lorsque les projets d'envergure se planifient et se réalisent sur leur territoire et elles doivent être soutenues lors du déclin ou la fin d'activités.
- Toutes les activités économiques en Côte-Nord sont conditionnées par de faibles volumes sur d'immenses territoires.
- Certains outils de développement économique sont absents notamment la desserte en gaz naturel.
- Les MRC de la Côte-Nord ainsi que les municipalités locales et les communautés autochtones ont un indice de vitalité économique (IVÉ) assez varié d'un territoire à l'autre. Toutefois, la majorité d'entre elles se situe dans le quatrième et le cinquième quintile : 23 localités sur 39. Les seize autres sont réparties dans les trois premiers quintiles. Ainsi, la Côte-Nord est l'une des régions, où la proportion de la population vivant dans une localité, ayant un IVÉ faible est la plus élevée.

***Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique,*** pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Maximiser les retombées de l'exploitation des ressources naturelles (forestières, minières, halieutiques, agricoles, hydrographiques, etc.) ;
- Consolider les activités de première transformation des ressources naturelles et favoriser le développement de la 2e et 3e transformation des ressources;
- Favoriser la création de fonds de diversification économique régional s'adaptant à chacune des MRC de la région;
- Minimiser la présence de fly-in-fly-out;
- Poursuivre les efforts afin d'obtenir une desserte régionale en gaz naturel à coût compétitif;
- Favoriser la recherche, l'innovation et l'acquisition des connaissances;
- Soutenir le transfert de connaissances et l'expertise des établissements d'enseignement vers les entreprises;
- Favoriser l'implantation de centres de recherche soutenant le développement de créneaux d'excellence;
- Soutenir le développement de l'industrie touristique pour en faire une destination de calibre international;
- Favoriser l'implantation des industries énergivores en hydro-électricité près des centres de production;
- Promouvoir la marque Côte-Nord;
- Implanter des parcs nationaux et des aires de biodiversité ainsi que des sentiers multiusages;
- Soutenir les entreprises des régions éloignées ou isolées afin de pallier aux coûts supplémentaires de transport ou autres.
- Prolonger les saisons touristiques estivale et hivernale.

## *Région : __Côte-Nord_____ Priorité n° _4__*

***Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général,*** autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Développer l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et renforcer la capacité d'agir des entrepreneurs.

***Éléments de contexte associés à cette priorité :*** il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- En matière d'entrepreneuriat, la Côte-Nord se caractérise par une faible culture entrepreneuriale. Selon les données tirées des recensements de 2001 et de 2006, le nombre de propriétaires d'entreprises au sein de la population de la région est légèrement en baisse Toutefois, la proportion de l'entrepreneuriat féminin de la région, bien qu'il soit faible, demeure supérieure à la moyenne québécoise (25,7 %).
- La région jouit du meilleur taux d'entrepreneuriat social parmi les régions du Québec, selon la Fondation de l'entrepreneurship. Cependant, elle est caractérisée par une faible présence de microentreprises et une présence de grandes entreprises supérieure à la moyenne québécoise. Le taux de survie des coopératives de la région est inférieur à la moyenne québécoise.
- L'initiative entrepreneuriale est moins présente dans la région. L'augmentation de celle-ci représente un enjeu important pour le dynamisme et la diversification au cours des années à venir. De plus, certains obstacles fiscaux freinent le transfert des entreprises à la relève familiale.
- Les entrepreneurs ont besoin d'outils, de ressources humaines, d'aide technique dans le montage de leur projet, de soutien administratif, d'un accès au capital de risque ainsi que d'aide pour favoriser le transfert d'entreprises à la relève.
- Il importe également de soutenir l'entrepreneuriat féminin et de collaborer davantage avec les communautés autochtones et les personnes immigrantes;
- Il faut donner plus d'outils aux municipalités pour développer leur économie et soutenir l'entrepreneuriat.

***Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique,*** pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Susciter l'intérêt des entrepreneurs et de la relève en lien avec les attraits et les forces du milieu;
- Adapter les mesures d'aide et de soutien aux PME, incluant les entreprises d'économie sociale et le mode coopératif;
- Soutenir la relève entrepreneuriale, dont le transfert familial, ainsi que leur planification par différents moyens, notamment un système fiscal adapté;
- Améliorer la formation des accompagnateurs en aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat dans leur rôle conseil (incubation);
- Mettre en place et maintenir l'accès aux services de mentorat d'affaires;
- Favoriser et répertorier les besoins de formation des entreprises et développer des formations sur mesure;
- Favoriser et encourager le développement d'entreprises d'économie sociale;
- Encourager la mise en commun de services d'aide et de soutien au volet administratif;
- Soutenir les activités de réseautage et favoriser les activités de sous-traitance locales;
- Favoriser les activités d'exportation et d'innovation;
- Faciliter les initiatives de commerces en ligne pour les entreprises nord-côtières;
- Valoriser l'entreprenariat sous toutes ses formes;
- Stimuler l'entrepreneuriat auprès des autochtones et des personnes immigrantes.

| ***Région : __Côte-Nord_____ Priorité nº _5__*** |
|---|
| ***Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général,*** autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.<br>- Rendre la Côte-Nord attractive pour ses emplois, son mode de vie, sa culture et son environnement. |
| ***Éléments de contexte associés à cette priorité :*** il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.<br>- La Côte-Nord se caractérise par une démographie en déclin, un vaste territoire éloigné des grands centres, une économie où la grande entreprise est fortement représentée et où d'importants besoins en main-d'œuvre qualifiée sont à prévoir pour les prochaines années. La capacité de la région à attirer des personnes et à les maintenir dans la région passe nécessairement par la promotion du mode de vie de la Côte-Nord et de ses emplois.<br>- Pour rendre attractive la Côte-Nord et faciliter le retour en région des nord-côtiers après leurs études à l'extérieur, il est nécessaire d'améliorer les milieux de vie et d'accroitre la fierté et le sentiment d'appartenance de la Côte-Nord. |
| ***Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique,*** pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.<br>- Promouvoir les types d'emplois disponibles selon le profil de travailleurs visés (extérieur de la région, étudiants, profil de formation, etc.) en évitant le mode de travail fly-in fly-out;<br>- Assurer un suivi constant et régulier des besoins des entreprises et la formation des travailleurs;<br>- Soutenir les initiatives pour favoriser l'attraction de la main-d'œuvre qualifiée, les jeunes, les immigrants et les communautés autochtones;<br>- Favoriser l'accès aux services d'accueil des nouveaux arrivants et les services d'intégration d'immigrants et autochtones, en plus de bonifier les services existants;<br>- Promouvoir, éduquer et sensibiliser la population de la Côte-Nord aux réalités des différentes MRC pour augmenter le sentiment d'appartenance et la fierté d'en faire partie;<br>- Promouvoir une image positive, évoluée et ouverte de la Côte-Nord;<br>- Mettre en valeur l'histoire, le patrimoine culturel et les atouts de la Côte-Nord, notamment sa culture régionale;<br>- Soutenir la création artistique et littéraire ainsi que la culture sous toutes ses formes;<br>- Utiliser davantage les technologies de l'information pour augmenter l'accès à la culture. |

| ***Région : __Côte-Nord_____ Priorité n° _6__*** |
|---|
| ***Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général,*** autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.<br>- Renforcer la capacité d'agir des Nord-Côtiers et Nord-Côtières ainsi que de leurs communautés. |
| ***Éléments de contexte associés à cette priorité :*** il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.<br>- Il est nécessaire de maintenir et d'améliorer les conditions de vie individuelles et collectives en agissant sur l'emploi et les conditions de travail, l'habitation, les services de santé et de proximité et la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie pour renforcer la capacité d'agir de l'ensemble de la population nord-côtière et réduire les inégalités.<br>- L'accès à des services de base et essentiels, de proximité, doit être préconisé pour réduire les inégalités sociales et éviter que la population quitte les milieux de vie et la région.<br>- L'un des principaux enjeux de la Côte-Nord est les faibles volumes de population répartis sur d'immenses territoires. La dévitalisation des municipalités accentue cette problématique. Cela entraîne la région dans un cercle vicieux, moins il y a de services offerts, moins il y a de personne et moins il y a de personne, moins il est facile de justifier les services. Les communautés perdent leur attractivité et diminuent leur capacité d'agir.<br>- Dans les petites communautés éloignées, et parfois isolées, il est souvent difficile de rencontrer les attentes et les normatifs des lois et règlements, en raison de leur situation géographique et leurs faibles moyens.<br>- Certains secteurs d'activités économiques, tels que le tourisme ou les ressources fauniques ainsi que la pêche commerciale, offrent des emplois saisonniers souvent moins attrayants et précaires. Elles sont également moins rémunérées et moins soutenues, mais essentielles à l'économie.<br>- L'attribution de contrats à des entreprises régionales et l'embauche de travailleurs régionaux doivent être favorisées pour maintenir les emplois en région. Les initiatives mises en place par le comité sur l'embauche de la main-d'œuvre régionale sur la Côte-Nord en sont un bon exemple.<br>- Les coûts élevés de construction dans la région ne favorisent pas le développement de logements abordables correspondant aux capacités de payer des citoyens et des communautés qui contribueraient à maintenir la population.<br>- La Côte-Nord comprend un imposant arrière-pays servant de territoire de loisir, villégiature et d'exploitation des ressources. L'accès à ces territoires est nécessaire à la vitalité économique et sociale de la région et est excessivement variable d'une MRC à l'autre au regard de la superficie et de la qualité des accès. |
| ***Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique,*** pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.<br>- Prioriser la disponibilité d'une main-d'œuvre régionale et l'accessibilité aux emplois offerts en région;<br>- Poursuivre le développement d'initiatives visant à favoriser l'embauche de la main-d'œuvre régionale;<br>- Favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences;<br>- Favoriser le partage de la main-d'œuvre saisonnière entre les diverses entreprises et reconnaître la saisonnalité de l'emploi;<br>- Revitaliser les communautés;<br>- Développer, maintenir et assurer des services essentiels de proximité;<br>- Soutenir le vieillissement actif;<br>- Favoriser l'accès équitable au logement abordable en conciliant les programmes en habitation et en considérant l'éloignement ainsi que l'isolement;<br>- Soutenir l'accessibilité aux terres publiques. |

**Région : __Côte-Nord_____ Priorité nº __7_**

***Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général,*** autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Favoriser l'accès à l'éducation, à la formation et au savoir.

***Éléments de contexte associés à cette priorité :*** il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- La Côte-Nord ne possède pas d'université sur son territoire, malgré certaines offres de services. Seuls deux cégeps sont présents dans les deux grandes agglomérations de Baie-Comeau et Sept-Îles. Les élèves doivent se déplacer sur le territoire et à l'extérieur pour obtenir de la formation secondaire, collégiale et universitaire. Cette problématique est plus forte dans les MRC de Minganie, du Golfe-du-Saint-Laurent et de Caniapiscau. Quitter le milieu familial, parfois même dès l'âge de 13 ans, est difficile et concoure au décrochage scolaire particulièrement dans une région, où les conditions d'emploi (non spécialisé) des grandes entreprises sont alléchantes. Près de 18,9% de la population de la Côte-Nord est sans grade, certificat ou diplôme, la moyenne québécoise se situant à 12,8%.
- Les deux cégeps doivent redoubler d'efforts pour attirer la clientèle et développer la carte de formation régionale. Le recrutement ardu de clientèle invite à se tourner vers une clientèle internationale.
- Le maintien des petites écoles dans les localités, où la population décroit, demeure un défi administratif pour les commissions scolaires de la Côte-Nord. Il importe de s'assurer de leur accès et de la présence des instances décisionnelles sur leur territoire.
- Les nombres minimaux exigés pour tenir des cohortes d'enseignement sont souvent inatteignables pour plusieurs communautés. Cette situation prive la population de formation et l'oblige bien souvent à quitter sa municipalité et sa région sans compensation équivalente aux dépenses engendrées.
- Des outils de développement importants sont à compléter pour orienter des choix d'aménagement ou de développement du territoire. En l'absence d'université en Côte-Nord, il y a peu de recherche et de développement qui portent sur les potentiels de la région, ce qui est un frein aux capacités d'innovation, de diversification et de nouveaux développements.

***Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique,*** pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Relancer la concertation entre les principaux acteurs régionaux préoccupés par l'éducation, à tous les ordres d'enseignement, tant pour la clientèle francophone qu'anglophone;
- Supporter le développement de petites cohortes de formation;
- Soutenir le développement de programmes de formation sur mesure répondant aux besoins du milieu;
- Consolider la formation universitaire et les infrastructures de recherche;
- Encourager les travaux de recherche et d'innovation en lien avec les ressources naturelles de la région;
- Assurer une couverture médiatique et journalistique sur toute la Côte-Nord accessible pour tous les nord-côtiers;
- Favoriser l'attraction de la clientèle collégiale;
- Maintenir les niveaux scolaires primaire et secondaire dans les municipalités;
- Assurer que les instances décisionnelles en éducation habitent la région à desservir ;
- Soutenir les participants devant accéder à des formations à l'extérieur de leur milieu;
- Développer des initiatives pour soutenir les familles selon les dépenses qu'engendrent les frais d'études pour leur enfant à l'extérieur de la région.

***Région : __Côte-Nord_____ Priorité n° __8_***

***Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général,*** autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Agir en synergie.

***Éléments de contexte associés à cette priorité :*** il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- En raison de l'immensité du territoire, des diverses réalités territoriales, de la faible densité de population et de la disparité entre les territoires des MRC à différents égards, il est nécessaire que toutes les parties unissent leurs forces afin d'assurer l'occupation et la vitalité de l'ensemble des territoires de la région.
- Ces forces sont réparties dans les municipalités locales, les MRC, les communautés autochtones, les ministères et organismes, les organisations parapubliques, les entreprises privées ainsi que la société civile. Il importe que tous travaillent de façon concertée afin d'arrimer les actions de chacun.

***Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique,*** pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Intensifier les relations et les alliances entre les peuples autochtones et non autochtones;
- Favoriser la cohésion des actions entre les MRC, les ministères et organismes, les municipalités, les entreprises, les travailleurs et les autochtones pour éviter la décroissance économique et supporter la mise en œuvre des grands projets;
- Soutenir l'autonomie de la Côte-Nord par l'implantation et le maintien des centres décisionnels, des services gouvernementaux et des directions régionales de ministères et organismes;
- Encourager les initiatives favorisant le réseautage;
- Soutenir les activités de concertation et de coordination à l'échelle régionale;
- Favoriser le développement des politiques d'achat local;
- Arrimer les planifications de développement local, régional et les actions gouvernementales;
- Renforcer le rôle d'accompagnement de la Conférence administrative régionale de la Côte-Nord.